

La négociation qui fait peur

Le pire est à craindre. La version officielle de l'accord trouvé avec Paris sur l'affaire Falciani présente trois «mesures» consenties par Eric Woerth, qui a rencontré Hans-Rudolf Merz mercredi au WEF. La crise franco-suisse est donc finie, assure le conseiller fédéral, soucieux de montrer sa réussite diplomatique. Or, entre ces relatives avancées et les exigences formulées par Berne en décembre, le gouffre est abyssal. Inquiétant. Décourageant, presque. *(Lire aussi page 3.)*

En décembre, le Conseil fédéral décidait de geler la ratification de la nouvelle convention de double imposition avec la France, face à la mauvaise foi française dans l'affaire Falciani et tant que quatre demandes n'étaient pas exaucées. Que Paris restitue les données, ne les copie pas, ne les exploite pas et ne les transmette pas à des tiers.

Victoire probante de Berne sur le premier point hier, il faut le reconnaître. La France a bien transmis les données à la Suisse. Mais ce n'est pas nouveau. La confirmation qu'elles transitaient par valise diplomatique était connue depuis des jours. Paris a ensuite promis de ne pas demander d'en-

traide administrative sur la base de ces documents. On croit rêver. Non seulement la France ignore souverainement deux requêtes suisses (ne pas copier ni exploiter les fichiers volés), mais elle consent à ne pas demander ce qu'elle n'aurait de toute façon pas obtenu. Remarquable preuve de bonne volonté! L'entraide administrative ne peut en effet être accordée dans le cas de documents volés, le droit suisse est clair là-dessus.

Le summum est atteint quand on apprend que le gouvernement français a assuré à la Suisse qu'il l'informerait s'il communiquait ces données à d'autres pays. Paris pousse même la délicatesse jusqu'à demander à ces éventuels pays de ne pas utiliser ces informations pour demander l'entraide à Berne. On est bien loin de l'exigence de non-transmission des données.

L'amitié franco-allemande prendra vraisemblablement le pas sur le nouvel amour pour la Suisse qu'a dit ressentir Nicolas Sarkozy, lui aussi présent à Davos, avant d'inviter Doris Leuthard à Paris comme on fait monter à la capitale un cousin de province méritant.

Rien, en revanche, n'a été dit sur les demandes d'entraide judiciaire réitérées du Ministère public de la Confédération, toujours sans réponse. Et très peu d'éléments sur la nouvelle CDI, si ce n'est que les divergences d'interprétation se sont aplanies et qu'un accord est tout proche.

C'était l'objectif numéro un d'Eric Woerth, qui avait même dissuadé certains parlementaires de placer la Suisse sur une liste noire française. Il semble en passe de l'atteindre, sans avoir concédé quoi que ce soit. La Suisse n'a pas fait de concession, affirme Merz. On répondra qu'elle a simplement accepté que la partie adverse n'en fasse pas non plus. Ce n'est guère mieux.

Bien sûr, la publication du texte de l'accord offrira peut-être une bonne surprise. Bien sûr, le Parlement se prononcera sur la CDI. Mais pour le moment, c'est gueule de bois générale. Pour la place financière, inquiète face à ce qui ressemble fort à de nouvelles prouesses diplomatiques made in Berne. Pour Woerth et Sarkozy, qui ont eu de quoi sabrer le champagne dans l'avion qui les ramenait de Davos.

